

PVCA 2024-04-23 (269^e)

PROCÈS-VERBAL

De la deux cent soixante-neuvième (269^e) assemblée ordinaire du Conseil d'administration du Cégep de Granby, tenue le mardi 23 avril 2024, à 18 h 30, à la salle Émile-Roberge (local E307) du Cégep.

Membres présents :

- M. Laurent Duhamel, étudiant du secteur préuniversitaire
- M. Sylvain Gagné, personnel enseignant
- M. Mauricio Izquierdo, personnel de soutien
- M^{me} Andrea Languay, parent
- M^{me} Geneviève Laporte, parent (présence jusqu'au point n° 10 inclus)
- M. Vincent Larose, directeur général
- M. André Moïse, milieu des entreprises
- M. Carl Morissette, président, milieu des centres de services scolaires
- M. Jean-Luc Nappert, milieu socioéconomique
- M^{me} Jolaine O. Boulanger, personnel professionnel
- M^{me} Sonya Paquet, partenaire du milieu de travail
- M^{me} Nancy Roy, diplômée du secteur préuniversitaire
- M^{me} Kassandra Sévigny, étudiante du secteur technique
- M^{me} Nancy Nepton Tremblay, diplômée du secteur technique
- M. François Tougas, personnel enseignant
- M. Simon Villeneuve, milieu des entreprises

IL Y A QUORUM

Membre absente :

- M^{me} Roxana Cledon, milieu socioéconomique, s'est excusée

Poste vacant :

Directeur ou directrice des études
Milieu universitaire

Invités :

- M. Michel Bélanger, conseiller à la Direction des études (présence jusqu'au point n° 17.4 inclus)
- M^{me} Nathalie Nicole Bouchard, conseillère pédagogique à la Direction des études (présence au point n° 7)
- M^{me} Julie Caron, enseignante en Arts, lettres et communication, et répondante du dossier du français (présence au point n° 8)
- M. François Deschênes, directeur des Services administratifs (présence jusqu'au point n° 17.4 inclus)
- M. Sylvain Dubé, conseiller pédagogique à la Direction générale (présence au point n° 9)
- M^{me} Huguette Dupont, directrice des Technologies de l'information (présence jusqu'au point n° 17.4 inclus)
- M^{me} Isabelle Giard, directrice des Affaires étudiantes et des services à la communauté (présence jusqu'au point n° 17.4 inclus)
- M. Sébastien Pearson, secrétaire général par intérim et directeur des ressources humaines (présence jusqu'au point n° 17.4 inclus)
- M^{me} Lucie Deslandes, agente d'administration à la Direction générale (présence jusqu'au point n° 17.4 inclus)

2024-269-01 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constat du quorum, M. Carl Morissette ouvre la séance à 18 h 32.

Il remercie M^{me} Nancy Roy qui participe à sa dernière assemblée. M^{me} Roy cumule à travers divers postes plus de neuf années au Conseil. Son apport est souligné. Elle se dit reconnaissante d'avoir beaucoup appris durant ces années et elle remercie à son tour l'assemblée.

2024-269-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Doc. 2 : Projet d'ordre du jour

M. Morissette propose de tenir un huis clos pour le point de la nomination de la Direction des études et de déplacer le sujet à la fin de l'assemblée. M. Tougas souhaite ajouter en varia le sujet : *Résolution concernant l'utilisation du gaz naturel au Cégep*. Ce point s'ajoutera juste avant la période d'information.

Il est proposé par M^{me} Nancy Roy, appuyé par M. Simon Villeneuve, et résolu d'adopter l'ordre du jour modifié tel qu'il apparaît ci-après.

1. Ouverture de la séance – 2 min
2. Adoption de l'ordre du jour – 2 min
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 20 février 2024 – 2 min
4. Affaires découlant du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 20 février 2024 – 2 min
5. Rapport des comités : – 6 min
 - 5.1. Comité d'audit – 17 avril 2024
 - 5.2. Comité des ressources humaines – 9 avril 2024
 - 5.3. Comité exécutif – 9 avril 2024
6. Recommandation des sanctions de diplôme d'études collégiales (DEC) – 2 min
7. Révision de la Politique sur la conduite responsable en recherche – 10 min
8. Révision de la Politique institutionnelle relative à la valorisation et à la qualité de la langue française – 10 min
9. Planification stratégique : fiche synthèse de suivi à la réussite – 20 min
10. Nouveau programme d'attestation d'études collégiales (AEC) : Supervision d'une équipe d'employés – 10 min
11. Nomination de l'auditeur indépendant pour le mandat 2023-2028 et pour l'année 2023-2024 – 4 min
12. Renouvellement de contrats de progiciels de gestion intégrés (PGI) – 7 min
13. Budget des immobilisations 2024-2025 – 20 min
14. Projets d'infrastructures – 10 min
15. Priorités institutionnelles 2024-2025 – 10 min
16. Varia : Résolution concernant l'utilisation du gaz naturel au Cégep
17. Période d'information
 - 17.1. Statistiques de demandes d'admission – 2 min
 - 17.2. Deuxième cycle d'évaluation du système d'assurance qualité – 10 min
 - 17.3. Fondation du Cégep – 5 min
 - 17.4. Rapport du DG – 8 min
18. Nomination de la Direction des études (huis clos) – 20 min
19. Date de la prochaine assemblée : mardi 11 juin 2024
20. Levée de la séance

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 269-CA-01**

2024-269-03 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 FÉVRIER 2024

Doc.3 : Procès-verbal du 20 février 2024

Il est proposé par M^{me} Nancy Roy, appuyé par M^{me} Nancy Nepton Tremblay, et résolu d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 20 février 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 269-CA-02

- 2024-269-04** **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU 20 FÉVRIER 2024**
M. Larose informe les membres que tous les suivis ont été faits. Concernant le deuxième affichage pour la Direction des études, la nomination est à l'ordre du jour de ce soir.
- 2024-269-05** **RAPPORT DES COMITÉS**
5.1. Comité d'audit – 17 avril 2024
Le budget des immobilisations 2024-2025 a été passé en revue de façon détaillée.
- 5.2. Comité des ressources humaines – 9 avril 2024**
Un suivi a été fait à la valeur de transparence organisationnelle, à l'avancement des travaux d'EDI, au plan de travail du comité et les membres ont donné un avis favorable aux politiques (santé et mieux-être au travail, etc.).
- 5.3. Comité exécutif – 9 avril 2024**
Lors de la réunion, en plus de préparer l'assemblée du CA de ce soir, il y a eu autorisation d'un contrat pour les travaux d'aménagement d'une classe extérieure et une mise à jour de la *Politique de gestion du personnel d'encadrement* et des projets d'infrastructures.
- 2024-269-06** **RECOMMANDATION DES SANCTIONS DE DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)**
Doc. 6 : Recommandation des sanctions de DEC
- M. Bélanger présente le tableau des statistiques. Les quarante-trois (43) dossiers de sanction déposés pour approbation ont satisfait aux conditions de l'obtention de la sanction.
- Il est proposé par M^{me} Sonya Paquet, appuyé par M^{me} Geneviève Laporte et résolu de soumettre une recommandation à la ministre de l'Enseignement supérieur à l'effet de décerner un diplôme d'études collégiales à chacune et à chacun des étudiants dont le nom figure sur la liste GR2024031401 produite par la Direction des études.
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**
RÉS. 269-CA-03
- 2024-269-07** **RÉVISION DE LA POLITIQUE SUR LA CONDUITE RESPONSABLE EN RECHERCHE**
Doc. 7 : Révision de la politique sur la conduite responsable en recherche
- M^{me} Bouchard fait part du contexte qui a mené le Cégep de Granby à réviser sa *Politique sur l'intégrité en recherche* pour assurer sa conformité avec les obligations et l'évolution des pratiques quant au comportement attendu de quiconque mène des activités ou de soutien à quelque étape que ce soit d'un projet de recherche. Ainsi, la Politique devient : *Politique sur la conduite responsable en recherche*.

La conduite responsable en recherche présume que ceux et celles qui s'engagent dans des activités de recherche se conforment aux exigences législatives et réglementaires qui s'appliquent et adoptent des pratiques exemplaires, en cohérence avec les tendances nationales et internationales.

En lien avec cette révision, M^{me} Bouchard fait part de la *Stratégie sur la gestion des données de recherche* dont le Cégep s'est doté, qui s'inscrit dans la mouvance des données ouvertes afin qu'elles soient accessibles par d'autres chercheurs.

Les membres échangent.

La *Politique sur la conduite responsable en recherche* a reçu un avis favorable de la Commission des études.

Il est proposé par M^{me} Sonya Paquet, appuyé par M. Simon Villeneuve et résolu d'adopter la *Politique sur la conduite responsable en recherche* révisée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 269-CA-04**

2024-269-08

RÉVISION DE LA POLITIQUE INSTITUTIONNELLE RELATIVE À LA VALORISATION ET À LA QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

Doc. 8 : Révision de la Politique institutionnelle relative à la valorisation et à la qualité de la langue française

Une première révision de la Politique a été réalisée au printemps 2023 et adoptée le 13 juin dernier afin de répondre aux exigences de la Loi. Une révision en profondeur avait été annoncée, et la Politique déposée en est l'aboutissement. La *Politique institutionnelle relative à la valorisation et à la qualité de la langue française* mobilise l'ensemble de la communauté collégiale autour de la question du français et précise le rôle et les responsabilités de ses membres dans l'atteinte de ses différents objectifs.

M^{me} Caron présente quelques objectifs : réaffirmer que le français est la langue d'enseignement et de travail au Cégep de Granby; s'assurer de la mise en œuvre, du maintien et de la bonification de l'ensemble des moyens de valorisation de la langue française et de la culture québécoise; permettre à la communauté étudiante, en tenant compte de ses différents besoins, d'atteindre une maîtrise optimale du français à travers une offre variée et accessible de formations et de ressources; incarner, en ce qui concerne la langue, un modèle dans la région et agir à titre de ressource quant à l'offre de formation liée à la francisation et au perfectionnement en français; etc.

Les membres échangent. Il est suggéré de faire un lancement médiatique.

Un comité de suivi issu de cette Politique travaillera à sa mise en œuvre. La *Politique institutionnelle relative à la valorisation et à la qualité de la langue française* a reçu un avis favorable de la Commission des études.

Il est proposé par M. Jean-Luc Nappert, appuyé par M. Mauricio Izquierdo, et résolu d'adopter la *Politique institutionnelle relative à la valorisation et à la qualité de la langue française* révisée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 269-CA-05**

2024-269-09

PLANIFICATION STRATÉGIQUE : FICHE SYNTHÈSE DE SUIVI À LA RÉUSSITE

Doc. 9 : Planification stratégique : fiche synthèse de suivi à la réussite

M. Larose rappelle les grandes étapes de la démarche de la nouvelle planification stratégique. Il invite les membres à un remue-méninge le mardi 14 mai à 18 h. Il y aura une brève présentation des résultats des questionnaires, et des échanges sur les enjeux, mission, vision et valeurs.

M. Dubé fait un survol des travaux du comité réussite et persévérance sur l'état de la réussite scolaire au Cégep. Il partage avec les membres quelques constats qui sont similaires pour le secteur préuniversitaire, technique, Tremplin DEC, en ce qui concerne les caractéristiques scolaires, les caractéristiques personnelles, l'engagement dans les études, la réussite à la 1^{re} session, la persévérance et la diplomation.

M. Dubé fait part de la suggestion de deux enjeux pour le prochain plan de réussite : accroître le nombre d'étudiants réussissant tous leurs cours dès le début de leur parcours ainsi que comprendre et aplanir les disparités dans la population étudiante en matière de réussite du projet d'étude.

Les membres échangent.

Les conclusions du rapport ont été adoptées en Commission des études.

2024-269-10

NOUVEAU PROGRAMME D'ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC) : SUPERVISION D'UNE ÉQUIPE D'EMPLOYÉS

Doc. 10 : Nouveau programme d'attestation d'études collégiales (AEC) : Supervision d'une équipe d'employés

Le Service de la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) souhaite bonifier le volet Supervision de sa carte de programmes. L'AEC permettra de rejoindre la main-d'œuvre responsable de la supervision de personnel dans des milieux autres que le domaine manufacturier, lequel est couvert par l'AEC en Supervision de la production (EJN.1E). Selon le protocole d'entente intervenu avec le Collège de Bois-de-Boulogne, le Cégep de Granby est autorisé à offrir l'AEC en Supervision d'une équipe d'employés (LCA.74) uniquement en formule RAC et exclusivement auprès de la clientèle des régions administratives de l'Estrie et de la Montérégie.

Le programme s'adresse aux personnes travaillant en supervision d'employés auprès d'employeurs des secteurs privés et publics. Les titres d'emploi associés à la profession sont variables : chef d'équipe, contremaitre, gérant, chef de section, gestionnaire de premier niveau, coordonnateur de projets, etc.

Les membres échangent.

L'AEC Supervision d'une équipe d'employés a reçu un avis favorable de la Commission des études.

Il est proposé par M^{me} Nancy Nepton Tremblay, appuyé par M. Jean-Luc Nappert et résolu d'adopter l'AEC Supervision d'une équipe d'employés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 269-CA-06**

2024-269-11 NOMINATION DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR LE MANDAT 2023-2028 ET POUR L'ANNÉE 2023-2024

Doc. 11 : Nomination de l'auditeur indépendant pour le mandat 2023-2028 et pour l'année 2023-2024

Le mandat d'auditeur indépendant s'octroie sur une période maximale de cinq (5) ans. Il est renouvelable annuellement selon la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*. Le mandat qu'avait la firme comptable Gestion Deloitte S.E.C. se terminait en novembre 2023.

En respect du règlement n° 12 relatif aux contrats d'approvisionnement, de services, de travaux de construction et en matière de technologies de l'information adopté par le Conseil d'administration, le Cégep a procédé à un appel d'offres public. Deux soumissions ont été reçues et les deux soumissions étaient conformes.

La firme comptable Gestion Deloitte S.E.C. a présenté le prix le plus bas, soit deux-cent-trente-mille (230 000 \$) dollars avant taxes pour cinq (5) ans. Le prix des services d'auditeurs indépendants est de quarante-trois-mille (43 000 \$) dollars pour l'année 2023-2024.

Les membres échangent.

Il est proposé par M. André Moïse, appuyé par M^{me} Nancy Nepton Tremblay et résolu :

D'octroyer le mandat de services d'auditeurs indépendants à la firme comptable *Gestion Deloitte S.E.C* pour l'année 2023-2024, au montant de quarante-trois-mille (43 000 \$) dollars avant taxes; lequel mandat pourra être renouvelé annuellement pour quatre (4) autres années dans le respect des règles prévues au document d'appel d'offres,

D'autoriser le directeur général et le directeur des Services administratifs à signer pour et au nom du Cégep de Granby,

D'autoriser le directeur général et le directeur des Services administratifs à y effectuer toutes les modifications mineures jugées nécessaires.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 269-CA-07**

2024-269-12 RENOUELEMENT DE CONTRATS DE PROGICIELS DE GESTION INTÉGRÉS (PGI)

Doc. 12 : Renouvellement de contrats de progiciels de gestion intégrés (PGI)

Skytech Communication inc. (Skytech) est actuellement le fournisseur des services d'entretien, de mises à jour, de soutien et d'hébergement des progiciels de gestion intégrés (PGI) du Cégep de Granby. Ces progiciels sont constitués des Suites Pédagogie, Finances et approvisionnement, Ressources humaines et paie, Omnivox et MIA Formation continue. Les contrats actuels avec Skytech se terminent le 30 juin 2024.

En 2019, le Conseil des directeurs généraux (CDG) des cégeps a convenu unanimement de démarrer un processus qui conduirait à un appel d'offres regroupé pour les PGI au cours des prochaines années, ce qui permettrait à notre Cégep de profiter d'un effet de groupe tant sur le plan des coûts liés à un tel projet qu'en ce qui a

trait aux transferts d'expertise, aux ajouts de fonctionnalités, etc. En mai 2023, le CDG a adopté une résolution pour autoriser le dépôt d'un dossier d'opportunité pour le PGI pédagogique et pour mandater la Fédération des cégeps d'élaborer le dossier d'affaires. Le projet suit son cours et s'inscrit maintenant dans une perspective de transformation numérique gouvernementale.

M^{me} Dupont indique que les modules sont indispensables pour la continuité de nos opérations et qu'ils sont intégrés les uns aux autres. Des échanges sont en cours avec la firme Skytech pour la préparation d'une entente de renouvellement de contrats.

Une consultation a été menée auprès des gestionnaires responsables des différentes suites de logiciels pour valider la pertinence des modules du contrat actuel et confirmer les besoins pour les prochaines années. Nous basons également notre démarche sur les pratiques de cégeps ayant réalisé ce processus récemment et sur un guide produit par la Fédération des cégeps.

Les membres échangent.

Considérant le paragraphe 2 de l'article 13 de la *Loi sur les contrats des organismes publics* qui stipule qu'un contrat comportant une dépense égale ou supérieure au seuil d'appel d'offres public prévu à l'article 10 peut être conclu de gré à gré lorsqu'un seul contractant est possible en raison d'une garantie, d'un droit de propriété ou d'un droit exclusif, tels un droit d'auteur ou un droit fondé sur une licence exclusive ou un brevet, ou de la valeur artistique, patrimoniale ou muséologique du bien ou du service requis;

Considérant que Skytech détient un droit exclusif et un droit de propriété sur les logiciels cités précédemment;

Considérant que dans ces cas le Cégep peut utiliser la clause d'exception prévue au paragraphe 2 de l'article 13 de la Loi sur les contrats des organismes publics;

Considérant les scénarios de renouvellement envisagés par la direction avec Skytech, nous recommandons de procéder au renouvellement des ententes de services pour une période de 5 années, soit une entente ferme de 3 années avec 2 années d'option pour une valeur maximale estimée à 1 500 000 \$, excluant les taxes, basée sur un indice des prix à la consommation (IPC) moyen estimé à 4%. L'entente prévoit une tarification annuelle augmentée de 3,5 % par année, à moins que l'accroissement de l'IPC ne dépasse 3,5 %, cas dans lequel l'indexation suivra l'accroissement de l'IPC.

Il est proposé par M. Simon Villeneuve, appuyé par M. Sylvain Gagné, et résolu :

D'autoriser le directeur général, le directeur des Services administratifs et la directrice des technologies de l'information à signer pour et au nom du Cégep de Granby les ententes de renouvellement avec Skytech Communication inc. : Suite Pédagogie, Suite Finances et approvisionnement, Suite Ressources humaines et paie, Omnivox et MIA Formation continue, pour une période de cinq (5) ans, soit une entente ferme de (3) années avec (2) années d'option pour une valeur maximale estimée à 1 500 000 \$, excluant les taxes, basée sur un indice des prix à la consommation (IPC) moyen estimé à 4 %. L'entente prévoit une tarification annuelle augmentée de 3,5 % par année, à moins que l'accroissement de l'IPC ne dépasse 3,5 %, cas dans lequel l'indexation suivra l'accroissement de l'IPC;

D'autoriser le directeur général, le directeur des Services administratifs et la directrice des technologies de l'information à y effectuer toutes les modifications mineures jugées nécessaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 269-CA-08

2024-269-13 **BUDGET DES IMMOBILISATIONS 2024-2025**

Doc. 13 : Budget des immobilisations 2024-2025

Le budget des immobilisations est présenté à cette réunion du Conseil d'administration afin de permettre le début des travaux et certaines acquisitions de matériel avant la fin de la session. Les consultations budgétaires débutent en janvier et permettent de recueillir les besoins des départements et des services. Par la suite, un travail de priorisation en lien avec le plan stratégique est effectué.

Le Cégep de Granby a préparé son budget 2024-2025 en fonction du plan décennal des investissements 2023-2033. Dans le cadre de cet exercice budgétaire, des sommes ont été provisionnées en vue d'aménager les projets d'infrastructures présentement en préparation.

M. Deschênes souligne quelques éléments du budget, dont l'aménagement d'une classe extérieure qui permet de rendre un lieu inutilisé en un lieu multifonctionnel, de répondre à un besoin pédagogique et d'améliorer les lieux en effectuant des travaux de réparation (fissures, etc.).

Les membres échangent.

Le budget est recommandé par le Comité d'audit.

Il est proposé par M^{me} Nancy Nepton Tremblay, appuyé par M. Mauricio Izquierdo et résolu :

D'adopter le budget des immobilisations 2024-2025;

D'autoriser les dépenses y apparaissant;

D'autoriser le directeur général et le directeur des Services administratifs à signer pour et au nom du Cégep de Granby tous les documents nécessaires aux fins ci-dessus, et à y effectuer toutes les modifications mineures jugées nécessaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 269-CA-09

2024-269-14 **PROJETS D'INFRASTRUCTURES**

Doc. 14 : Projets d'infrastructures

MM. Larose et Deschênes font part de la situation actuelle en ce qui concerne les deux projets d'infrastructures, soit l'Institut technologique et le Plateau sportif. Pour chacun d'eux, un comité de pilotage guide les travaux d'avancement; et pour chaque étape, le Ministère autorise l'avancement des travaux en débloquant les sommes d'argent nécessaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour l'Institut, les plans et devis sont terminés et 800 000 \$ ont été autorisés. Il semble que le projet suit son cours malgré l'absence de confirmations budgétaires qui retardent les appels d'offres pour le début de certains travaux préparatoires (par exemple : travaux d'archéologie, remplacement de l'entrée électrique, etc.).

En ce qui concerne le projet de Plateau sportif, nous avons complété la phase autorisée par le Ministère; les plans et devis sont réalisés à 75 %. Toutefois, faute de confirmation du budget pour les phases subséquentes, les travaux de conception sont suspendus pour le moment.

Après vérification, les projets n'apparaissent pas au Plan québécois des infrastructures (PQI), bien que les besoins soient reconnus.

Les membres échangent.

La Direction entend poursuivre ses représentations auprès du Ministère.

2024-269-15 **PRIORITÉS INSTITUTIONNELLES 2024-2025**

Doc. 15 : Priorités institutionnelles 2024-2025

Les priorités institutionnelles sont partagées avec les membres. Sous forme de diagramme, la *Réussite*, les *Programmes* et le *Recrutement* se retrouvent au cœur des priorités. S'y greffent, en périphérie, les priorités suivantes : *Employeur de choix*; *Partenariats*; *Transformation numérique et organisationnelle*; *Institut technologique*. En trame de fond, nous y retrouvons la *Planification stratégique*.

Le fruit de ce travail relève d'un remue-méninge avec l'équipe de cadres.

Les membres échangent.

Ces priorités guideront, entre autres, le budget de fonctionnement 2024-2025 et le plan d'action institutionnel.

2024-269-16 **VARIA : RÉSOLUTION CONCERNANT L'UTILISATION DU GAZ NATUREL AU CÉGEP**

MM. Tougas et Gagné font part de leur intention de soumettre lors d'un prochain conseil d'administration une résolution de l'assemblée générale du syndicat des enseignants du Cégep de Granby visant à faire adopter une orientation par le conseil d'administration faisant cesser l'usage du gaz naturel, de procéder au retrait des équipements présents et de ne pas en ajouter de nouveaux.

M. Morissette les invite à nous transmettre la lettre afin d'en prendre officiellement connaissance. Il souligne également que ce genre de travaux peut engendrer des coûts significatifs ainsi qu'une étude préliminaire.

2024-269-17 **PÉRIODE D'INFORMATION**

17.1. Statistiques de demandes d'admission

M. Bélanger présente les grandes lignes des statistiques de demandes d'admission au premier tour. Il met notamment en lumière les hausses et les baisses dans les programmes.

Les membres échangent.

17.2. Deuxième cycle d'évaluation du système d'assurance qualité

M. Larose souhaite mettre la table pour le CA du 11 juin, comme le rapport d'autoévaluation de l'efficacité du système d'assurance qualité du Cégep de Granby pour son 2^e cycle d'audit devra y être adopté.

Il fait part de nos obligations reliées à la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial.

Ce rapport, incluant un plan d'action, consiste à porter un regard critique sur quatre grandes composantes de qualité : des programmes d'études, de l'évaluation des apprentissages, de la planification stratégique, de la planification liée à la réussite.

Dans le processus, une consultation du milieu est prévue afin de recevoir des avis et des recommandations pour améliorer notre système d'assurance qualité, permettant ainsi de se préparer pour l'audit de l'automne prévu les 1^{er}, 2 et 3 octobre 2024.

17.3. Fondation du Cégep

M^{me} Giard fait un retour sur les activités de la Fondation, notamment concernant la *Grande Foire internationale des vins et alcools*.

17.4. Rapport du DG

M. Larose informe du report de la date d'abandon, de notre 5^e projet d'apprentissages en milieu de travail pour Techniques d'éducation à l'enfance, du rendez-vous institutionnel virtuel sur la planification stratégique. Il rappelle le remue-méninge des membres du CA le 14 mai.

Les activités et les éléments de rayonnement du Cégep sont également présentés.

2024-269-18 NOMINATION DE LA DIRECTION DES ÉTUDES (HUIS CLOS)

Le sujet se déroule à huis clos.

Il est proposé par M. Mauricio Izquierdo, appuyé par M. François Tougas et résolu d'embaucher madame Valérie Lefebvre à titre de directrice des études.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 269-CA-10**

Il est proposé par M^{me} Nancy Roy, appuyé par M^{me} Sonya Paquet et résolu que le mandat de la directrice des études soit de 5 ans, à compter du 13 mai 2024.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 269-CA-11**

2024-269-19 DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE : MARDI 11 JUIN 2024

La prochaine assemblée ordinaire aura lieu le 11 juin 2024.

2024-269-20 LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est proposé par M^{me} Nancy Roy, appuyé par M. Sylvain Gagné de lever la séance à 22 h 02.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 269-CA-12**

M. Carl Morissette
Président

M. Sébastien Pearson
Secrétaire général par intérim